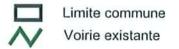




COMMUNE DU TIGNET

PLAN de PREVENTION du RISQUE INCENDIES DE FORET Carte des travaux à réaliser



Hydrants

- Existant normalisé
- ▲ Existant non normalisé à normaliser en 1ère urgence
- A créer en 1ère urgence (dans les 2 ans)
- A créer en 2ème urgence (dans les 5 ans)



Aire de retournement à créer



Débroussaillement à réaliser



Piste à créer



Piste à maintenir en état

Document annexé à l'arrêté préfectoral portant approbation de la révision du Plan de Prévention du Risque Incendies de forêts sur la Commune du Tignet.





